## Annonces cryptées de Jésus

## a- Evangile de Jean, 5, 45-46

Ne pensez pas que ce soit moi qui vous accuserai devant le Père ; votre accusateur, c'est Moïse en qui vous avez mis vos espoirs. En effet, si vous croyiez en Moïse, vous croiriez en moi, car c'est à mon sujet qu'il a écrit.

## b- Paul, Épître aux Colossiens 2, 16-17

Dès lors que nul ne vous condamne pour des questions de nourriture ou de boisson, à propos d'une fête, d'une nouvelle lune ou de sabbats, Tout cela n'est que l'ombre de ce qui devait venir, mais la réalité relève du Christ.

Ces « ombres » ici (*skiá* en grec), sont dites ailleurs des *typoi*, des empreintes. On parlera donc de typologie, ou simplement d'allégorie (Paul, *Épître aux Galates* 4, 24 : *allègorouména*), avant de parler (en latin) de « figures ».

## Source : *La Bible. Traduction oecuménique (TOB)*

Dans la *Cité de Dieu* (18, 46) Augustin donne la leçon de cette croyance qui va être retenue dans l'histoire du christianisme jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle :

...Les Juifs, qui avaient fait mourir (le Christ) et qui n'avaient pas voulu croire en lui, parce qu'il fallait qu'il mourût et qu'il ressuscitât, ont été chassés de leur pays par les Romains et dispersés dans toute la terre. Et ainsi, par leurs propres Ecritures, ils nous rendent ce témoignage, que nous n'avons pas inventé les prophéties qui parlent de Jésus-Christ. ... Chaque jour, ils peuvent lire dans les psaumes cette prophétie : « C'est mon Dieu; il me préviendra par sa miséricorde, Mon Dieu m'a dit en me parlant de mes ennemis: Ne les tuez pas, de peur qu'ils n'oublient votre loi ; mais dispersez-les par votre puissance ». Dieu donc a fait voir sa miséricorde à l'Eglise dans les Juifs ses ennemis, parce que, comme dit l'Apôtre : « Leur crime « est le salut des Gentils ». Et il ne les a pas tués, c'est-à-dire qu'il n'a pas entièrement détruit le judaïsme, de peur qu'ayant oublié la loi de Dieu, ils ne nous pussent rendre le témoignage dont nous parlons. Aussi ne s'est-il pas contenté de dire : « Ne les tuez pas, de peur qu'ils n'oublient votre loi » ; mais il ajoute : «Dispersez-les». Si avec ce témoignage des Ecritures ils demeuraient dans leur pays, sans être dispersés partout, l'Eglise, qui est répandue dans le monde entier, ne les pourrait pas avoir de tous côtés pour témoins des prophéties qui regardent Jésus-Christ

Source: http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/augustin/citededieu/livre18.htm# Toc510703558